

# REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL

↪ **Jeudi 16 mars 2017**

<b>SUD PROTECTION SOCIALE</b>	
<p><b>1 – Park Avenue.</b></p> <p>Un vélo appartenant à un agent de la Carsat a été volé à Park Avenue et la voiture d'un autre agent garée au sous-sol a été dégradée.</p> <p>La direction compte-t-elle mettre en place des mesures spécifiques pour optimiser la sécurité ?</p> <p>D'autre part, un remboursement, même partiel du vélo est-il envisagé, l'agent concerné étant en difficulté ?</p>	<p><b>1 – S'agissant de la sécurité, il est précisé les éléments suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès au bâtiment de Park Avenue est libre de 6h30 à 20h néanmoins, en dehors de ces horaires il est possible d'accéder avec un badge programmé et fourni par la Régie.</li> <li>- L'accès au sous-sol se fait par un badge programmé et fourni par la Régie. Le niveau – 2 est réservé à la Carsat, le Niveau – 1 est partagé avec d'autres sociétés.</li> <li>- Le stationnement à vélos est situé dans la « cour intérieure » . Il est non fermé et non sécurisé</li> </ul> <p><b>Il n'est pas envisagé de rembourser le vélo de l'agent concerné, pas plus que la dégradation de la voiture.</b></p>
<p><b>2 – Agence de Villeurbanne</b></p> <p>Depuis janvier 2017, dans le cadre d'un test, l'agence de Villeurbanne prend en charge les demandes personnelles déposées via internet.</p> <p>Ce travail supplémentaire, qui devait se limiter aux nouvelles demandes, a débordé sur la reprise de demandes déjà en cours de traitement dans d'autres agences, dès lors que l'assuré dépose un document via internet.</p> <p>Cette activité devient problématique en terme de masse de travail : nouvelles demandes, ré-étude de demande déjà en cours, interlocuteurs (RSI, MSA etc...) dispersés sur la région. Sachant que l'activité de l'agence n'a pas été allégée et que les agents continuent à gérer leur travail habituel.</p> <p>Au 22 février 2017 : 365 demandes à traiter pour des dates d'effet du 01.06 au 01.08, sans compter les demandes traitées au fil de l'eau (autres dates d'effet, AAH, Ex-invalides etc.. ), et un total de 682 dossiers à prendre en charge, stock qui augmente de semaine en semaine.</p> <p>L'agence de Villeurbanne était une agence saine, en conséquence la direction pourrait-elle revoir son choix d'agence test avant la détérioration des conditions de travail ?</p>	<p><b>2 – La Direction précise que, comme il est indiqué dans la question, les demandes de retraite personnelles déposées via internet ont été centralisées à l'agence de Villeurbanne dans le cadre d'un test.</b></p> <p><b>Il s'agissait de pouvoir suivre la montée en charge de ces demandes et d'identifier les problématiques nouvelles organisationnelles ou techniques qui pouvaient émerger du fait de ce nouveau dispositif.</b></p> <p><b>La Direction, consciente de la charge de travail supportée par l'agence de Villeurbanne a, durant cette période de test, déchargée l'agence de toute autre forme d'entraide, notamment de la mutualisation des dossiers.</b></p> <p><b>Par ailleurs, depuis le 6 mars, le flux des demandes nouvelles est routé sur le Service Retraite Spécialisé 1 qui a en charge, entre autres activités, l'entraide inter services.</b></p> <p><b>Enfin, la Direction indique que le dispositif de prise en charge de cette activité va être élargi à d'autres secteurs en fonction du flux constaté.</b></p>
<p><b>3 – Risques Psychosociaux</b></p> <p>Les risques psychosociaux appelé RPS qualifie les éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel.</p>	<p><b>3 – La Direction invite les délégués à consulter les dispositifs de prévention mis en place au sein de l'Organisme et qui sont définis sur le portail interne dans la rubrique « mes droits, mes devoirs » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ <b>Le dispositif de prévention des RPS</b></li> <li>↳ <b>L'accompagnement des personnes en difficulté</b></li> </ul>

<p>Stress, harcèlement, épuisement professionnel et violence au travail sont les formes bien souvent identifiées.....</p> <p>A nos questions 7 Jurisprudence et information salariale et n° 9 Discrimination pour appartenance syndicale qui rentrent dans le champ de l'application commune des RPS. La Direction a précisé "qu'aucune action corrective n'a été mise en place mais que des dispositifs de prévention ont été mis en place".</p> <p>"L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs" selon les articles L.4121-1 à L.4121-4 du Code du Travail.</p> <p>Nous demandons à la Direction de nous préciser qu'elles sont les dispositifs de prévention mis en place ?</p>	
<p><b>4 – Flotte Automobile / Seuil D'Attribution</b></p> <p>A notre question sur ce sujet lors des délégués du personnel du 16 février la Direction indique qu' "une réflexion est actuellement en cours et que le dossier fera l'objet d'une consultation des IRP en temps opportun".</p> <p>Avant d'effectuer une consultation auprès des IRP, la Direction peut -elle d'ors- et-déjà communiquer avec les personnes susceptibles d'être impactées par le résultat de cette réflexion?</p> <p>En effet, pour une mise en œuvre et l'organisation plus l'information est divulguée en amont et mieux cela est perçu.</p> <p>Qu'en pensez la Direction?</p>	<p><b>4 – La communication suivante est prévue :</b>  <b>Le sujet sera à l'ordre du jour du CODIR du 17 mars</b>  <b>Un retour est prévu au groupe de travail fin mars</b>  <b>Une consultation du CHSCT est prévue en avril et du CE en mai prochain.</b>  <b>L'ensemble du personnel concerné sera informé courant juin.</b></p> <p><b>Il n'est pas envisagé de modifier le plan de communication ainsi défini.</b></p>

<b>C.G.T.</b>	
<b><u>1/Panneaux d'affichage IRP à Park Avenue:</u></b>  Quand les panneaux d'affichage syndicaux seront-ils installés à Park Avenue et à quels endroits?	<b>1 – Le nécessaire va être réalisé prochainement par le département du patrimoine.</b>
<b><u>2/ CAPTURE:</u></b>  Nous nous sommes aperçus qu'il arrivait parfois que deux dossiers soient référencés sur le même numéro de sécurité sociale. Nous prenons donc en charge la séparation des dossiers en post indexation et cela génère du travail supplémentaire aux liquidateurs. De plus, des dossiers peuvent être ainsi perdus. Un conseiller retraite a envoyé ses dossiers en lettre suivi et les dossiers ont été perdus (toujours non traités en GED au 09.03.2017). Malheureusement, un des dossiers avait déjà fait l'objet d'une première perte. Le conseiller retraite doit donc recontacter toutes les personnes pour refaire les dossiers, ce qui est chronophage et donne aussi une mauvaise image aux assurés. Nous pouvons ainsi constater la limite de l'insuffisance criante d'effectifs pérennes dans ce service et de l'emploi en nombre d'agents en CDD qui subissent tous une pression énorme en termes de production, induisant ainsi de la charge de travail au lieu de l'alléger et aussi des erreurs car "vite" et "bien" font très rarement bon ménage. Ce service sera-t-il renforcé de manière significative et durable dans le cadre du plan d'embauches que la direction a annoncé au CE?	<b>2 – Il a été décidé de renforcer ce secteur de 7 agents en CDI.          Les recrutements sont actuellement en cours pour une embauche prévue courant avril prochain.</b>  <b>A toutes fins, il est précisé les éléments suivants.</b> <b>Des erreurs d'indexation automatique et manuelles peuvent intervenir lors de l'identification de l'assuré, ces erreurs impliquent des interventions en post-indexation sur le dossier qui sont prises en charge par Capture sur signalement des secteurs ou par les secteurs directement.</b> <b>Ces erreurs représentent moins de 1% du flux de numérisation, mais , au vu des impacts, il est prévu le déploiement en avril d'un plan de supervision à Capture pour détecter les problématiques les plus courantes et déclencher les plans d'actions adaptés (rappels collectifs/individuels, demandes d'assistance au national...)</b> <b>Depuis fin février, l'ensemble des dossiers transmis par les conseillers retraite sont tracés (date d'envoi, NIR des assurés) pour vérifier la bonne transmission. En complément, un contact est désormais renseigné en GRC par les techniciens Capture pour les demandes retransmises au Pôle International (activité à l'étranger). Ces actions doivent permettre une traçabilité exhaustive de ces demandes.</b>
<b><u>3/ Agence de Roanne/matériel:</u></b>  Lors de la réunion de DP de février la direction avait indiqué que la souris sans fil demandé par un agent avait été livrée début 2017 et que la livraison du siège ergonomique était en attente. La livraison a-t-elle été effectuée à ce jour?	<b>3 – La Direction précise que la commande du siège a été réalisée le 13 mars.          Le délai de livraison habituel est de 5 semaines.</b>
<b><u>4/Agence de Villefranche:</u></b>  En réponse à notre question concernant l'évacuation des poubelles de la salle de convivialité et des problèmes d'isolation et de chauffage, la direction a répondu le mois dernier que le service DSH prendrait en charge l'enlèvement de ces déchets dès qu'il en serait informé et cette opération a été effectuée. Mais le service du Patrimoine s'est-il déplacé à Villefranche comme prévu pour étudier une solution pour les problèmes d'isolation et de chauffage?	<b>4 – En ce qui concerne les problèmes de chauffage et d'isolation, le département du patrimoine a prévu de se rendre à Villefranche début Avril pour étudier cette situation.</b>
<b><u>5/ Agence de Villefranche:</u></b>  La direction a répondu le mois dernier à la demande des agents concernant un aménagement des locaux d'accueil du public en vue de leur sécurité, qu'un	<b>5 Depuis la mise en place du concept SGMAP en 2014, aucun signalement sur une problématique de sécurité n'est à noter.          Néanmoins, le Patrimoine a étudié la question et ce point sera abordé lors de la prochaine réunion mensuelle entre le département du patrimoine, la</b>

<p>rapprochement aurait lieu entre le patrimoine et le responsable du site? Si cette rencontre s'est effectuée comme prévu, quand l'étude de faisabilité va-t-elle être réalisée?</p>	<p><b>SDR et la DSI.</b></p>
<p><b><u>6/PAR de Vienne:</u></b></p> <p>Où en est l'installation de la ligne ADSL demandée par les conseillers retraite, la direction nous ayant répondu le mois dernier que des contacts avaient été pris avec le partenaire?</p>	<p><b>6 – La Direction précise que le partenaire titulaire de la ligne n'a toujours pas donné son autorisation pour l'installation de la ligne ADSL demandée. Une relance a été faite par les services de la DSI.</b></p>
<p><b><u>7/ Conseillers retraite /scanners:</u></b></p> <p>La direction a répondu à la demande de certains conseillers retraite qu'une étude globale serait menée pour l'attribution de scanners portables à ceux qui le souhaitent. Cette étude a-t-elle commencé et si oui, quand les agents pourront ils bénéficier de ce matériel?</p>	<p><b>7 – La Direction précise qu'un scanner a été livré et que des tests sont actuellement réalisés pour valider la qualité des images et la fonctionnalité du produit proposé. A l'issue de ces tests concernant le matériel, l'expérimentation sera poursuivie auprès de 3 Conseillers Retraite ou ECAR.</b></p>
<p><b><u>8/ Répartiteur OR</u></b></p> <p>La CGT souhaiterait avoir des informations concernant ce répartiteur journalier des dossiers par date de naissance, qui va être imposé à l'ensemble des agences du PRP2 ? En effet il n'a été présenté, lors des réunions hebdomadaires aux TCR, <b>que les avantages</b> issus de l'expérimentation à ST ETIENNE et VALS LES BAINS, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vision globale de l'activité pour chaque TCR renforçant l'autonomie et le pilotage individuel</li> <li>- répartition automatique journalière de la charge (dossiers + transmission GRC) favorisant la fluidité</li> <li>- adhésion positive des TCR à ce mode de répartition</li> </ul> <p>Mais aucun inconvénient à ce répartiteur ? Pourtant après quelques renseignements pris auprès des TCR pratiquant ce répartiteur, il semblerait que certains problèmes soient soulevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion d'un portefeuille très important jusqu'à 100 phases à débiter + (GRC, enregistrement, transfert)</li> <li>- comment gérer le portefeuille d'une personne en congés ou absente?</li> <li>- l'entraide incessante entre agents peut amener à des tensions,</li> <li>- énormément de temps passé à piloter au détriment du traitement du dossier.</li> </ul> <p>Ce système a peut-être des côtés positifs, mais nous n'avons pas de note détaillant les contours et la mise en place du dispositif.</p> <p>Les TCR sont déjà submergés et stressés par la quantité d'activités à gérer, dans ce contexte la CGT aimerait savoir ce qui motive la mise en place de ce répartiteur qui enlève certes du travail au manager car ce sont eux qui distribuaient le travail habituellement, mais pas aux agents de production?</p>	<p><b>8 –</b></p> <p><b>La Direction précise qu'une information sur l'expérimentation en cours dans les Agences de Vals-les-Bains et Saint Etienne sur la répartition automatisée du travail sera présentée au CHSCT du 27 mars 2017 et en CE au mois d'avril prochain.</b></p>

<p><b><u>9/ Projet Office365</u></b></p> <p>La page sectorielle de la DSI fait référence à l'évolution du logiciel Microsoft Office actuellement résident sur le poste des salariés ou sur des serveurs de la CARSAT, vers une version située sur le Cloud Microsoft avec tout le questionnement sur la confidentialité des données, leur sécurisation et leur non propagation. Un powerpoint présentant ce nouvel environnement le décrit ainsi :</p> <p><b>Office 365</b> : « Une suite de produits disponibles dans le cloud et/ou on premise(?) dont les principaux sont :  La messagerie Exchange  Word  Excel  Powerpoint  OneNotes  Yammer  Skype  SharePoint  Sway  Vidéo »</p> <p>Les élus demandent une présentation de ce nouvel environnement, avec des réponses sur tous ces questionnements. Que répond la direction ?</p>	<p><b>9 – Une présentation aura lieu au cours d'une prochaine réunion du CE.</b></p>
<p><b><u>10/ Réorganisation DSI</u></b></p> <p>La réorganisation de la DSI, mise en place le 18 Septembre 2016, a révélé des tensions au sein des services de la branche, voire des dysfonctionnements patents. Pour répondre à ces constats, des groupes de travail concernant les Collaborateurs, les Chefs de Projet, les Managers doivent confronter leurs travaux le Jeudi 16 Mars 2017. Quel en sera le contenu (items traités, définition des acteurs, calendrier, présentation aux instances du personnel, débat) ?</p>	<p><b>10 – L'accompagnement RH était prévu dans le projet initial, il s'agit d'intégrer les notions de travail en transversalité avec rôle des Chefs de Projet versus managers hiérarchiques et leurs relations. Un groupe de volontaires a été constitué (24 personnes), 3 groupes de travail ont commencé les 6 et 7 mars, une réunion de conclusion le 16 mars. A l'issue un plan d'action sera défini et présenté à l'ensemble de la DSI.</b></p> <p><b>Seule une information pourrait être réalisée aux IRP dans la mesure où il n'y a pas d'impact sur les conditions de travail ni la marche générale de l'entreprise.</b></p>
<p><b><u>11/Place de parking Aubigny:</u></b></p> <p>En raison du déménagement, de nombreuses places de parking vont se libérer à Aubigny. Ces places peuvent-elles être réattribuées au moins pendant le temps que durera le relogement? Si oui, quelle est la procédure à suivre et à quelle date sera retenue pour cette réattribution? Quelles seront les critères de sélection?</p>	<p><b>11 - La réattribution des places libérées s'effectuera en juillet. Les personnes intéressées doivent envoyer un mail à Madame Laurence SALGUERO. Les critères de sélection seront les suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- raison médicale</li> <li>- distance</li> <li>- enfants à charge</li> </ul>
<p><b><u>12/DACF/Temps réduit:</u></b></p> <p>Certains services de la DACF ont été destinataires d'une note de la part de leur</p>	<p><b>12 – La Direction rappelle qu'elle a été questionnée à plusieurs reprises sur des dispositions du même type prises dans d'autres Directions et qui</b></p>

hiérarchie demandant à tous les agents d'augmenter leur temps réduit pour le prochain exercice et un entretien individuel avec les agents est même prévu.

Tous les services de cette direction sont-ils concernés par cette disposition?

Ceux qui bénéficient d'un contrat à temps réduit au plafond horaire maximum le garderont-ils ?

Pourtant la direction a annoncé au Comité d'Entreprise une campagne de 115 embauches à la CARSAT et il est logique de penser que la DACF en bénéficiera. Alors pourquoi cette décision soudaine de la part de la hiérarchie?

D'autres directions ont elles pris la même décision?

Les différents contrats à temps réduit permettent aux agents de concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Aussi, la CGT s'interroge sur deux discours opposés délivrés par la direction: l'un qui affiche une volonté de permettre cette conciliation, par la conclusion d'accords notamment, et l'autre remettant en cause des dispositions qui la facilite.

Cette décision d'imposer une augmentation de leur contrat temps réduits aux agents doit elle être analysée comme une volonté de réduction de l'éventail de possibilités horaires offertes aux temps partiels?

**aboutissaient à une augmentation du temps de travail.**

**Ainsi que la Direction l'avait déjà rappelé, rien ne lui paraît choquant dans cette organisation dans la mesure où il appartient à chaque responsable d'apprécier le besoin en ressources disponibles au regard des charges de travail.**

**Il est évident que dans ce cadre, rentrent en compte les effectifs existants et le temps de travail réalisé par chaque salarié.**

**Plus précisément, en l'espèce, tous les agents du département PANDA ont été sollicités dans un mail de la responsable du Département pour faire des propositions d'augmentation de leur temps de travail au regard des volumes d'activité sur ces secteurs. La Direction est attentive afin que des solutions satisfaisantes pour tout le monde soient trouvées, dans un souci d'équité entre les différents secteurs de ce Département et dans une recherche d'adéquation entre les besoins du service et des agents. Dans ce cadre, les agents qui le demandent sont reçus par l'encadrement.**

<p><b>C.F.D.T.</b></p> <p><b>A- APPELS DE POSTES</b></p> <p>Nous souhaiterions savoir pour les postes suivants : Combien de candidats ont postulé en interne et en externe, en distinguant les hommes et les femmes ? Combien ont été reçus ? Si la Direction de la Branche a transmis sa ou ses propositions à la Direction Générale ? Si la décision est prise par le Directeur Général, la date d'affectation et si le candidat retenu est un homme ou une femme ?</p> <p>Nous demandons à la Direction de nous préciser la date effective de prise de poste du candidat retenu ?</p>	
<p><b>1. <u>Appel de candidatures Internes 54/2016 (UNCANSS n° 23659 ex 23031) – 4 techniciens conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 3 (PRP3) – Agence Retraite de Grenoble – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16</u></b></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 75 candidatures dont : 66 Externe (49/17H), 9 Institution (7F/2H). Les tests de sélection étaient en cours.</p> <p>En octobre les entretiens d'embauche étaient en cours de réalisation.</p> <p>En novembre la Direction indique avoir retenu 2 candidates externes (2F) avec prise de fonction au 02/11/2016. Deux postes sur 4 restent à pourvoir.</p> <p>Un nouvel appel a été lancé en externe (Ucanss + PE) pour 4 techniciens conseils à Grenoble.</p> <p>Le processus de recrutement est en cours »</p> <p>En Décembre la Direction nous indiquait que le nouvel appel concernant les 4 TCR pour Grenoble a été lancé le 23 septembre à l'UCANSS sous le numéro 23 659 et en janvier que 2 postes sur les 4 avaient été pourvus (2 candidats externe 1H/1F).</p> <p>En février la Direction « La date de prise de fonction des deux candidates externes était fixée au 2 novembre dernier. Les deux autres postes n'ont pas été pourvu »</p> <p>Pour quelle raison ? Le sont-ils à ce jour ?</p> <p>De plus, un technicien en liquidation a été depuis licencié pour insuffisance de production, ce qui porterait à 3 le nombre de postes vacants.</p> <p>Pourquoi l'agence de Grenoble a-t-elle une telle carence d'effectif au niveau des techniciens en liquidation ?</p>	<p><b>1 – Appel 54/2016</b></p> <p>La Direction confirme que 2 postes sur les 4 à pourvoir à l'agence de Grenoble ont été déclarés infructueux et ne sont toujours pas pourvus à ce jour. Elle indique que cette situation a bien été prise en compte et que 3 recrutements sont prévus pour cette agence lors de la prochaine campagne de recrutement qui va bientôt débiter.</p>



**2. Appel de candidatures Internes 62/2016 (UNCANSS n° 23708) – Un(e) Chargé(e) d'Etude Marketing – H/F – La Direction de la Relation Clients – Pôle Marketing – Département Marketing-Communication-Clientèle – Niveau 5B Technique – Coeff. 285/477 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Création de poste – Date limite de réception 11/10/16**

Lors des DP d'octobre 2016 la Direction nous précisait « A ce jour le PARH a réceptionné 18 candidatures au total dont :

- 1 institution (1H)
- 17 externes (12F/5H)

L'étude des candidatures est en cours à ce jour ».

En novembre « Le processus est en cours. Des entretiens doivent avoir lieu fin novembre ».

En décembre « A ce jour le processus de recrutement est toujours en cours »

En janvier « L'étude des candidatures et le processus de recrutement sont toujours en cours à ce jour »

En février « Aucune décision n'est prise à ce jour »

Ce poste étant une création suite à un appel **d'octobre 2017**, nous demandons à la Direction de nous préciser, si elle maintient toujours ce poste ?

Si oui, la Direction a-t-elle terminée l'étude des candidatures et une décision a-t-elle été prise ?

**3. Appel de candidatures Internes 66/2016 – 3 Agents Retraites Contrôleurs – H/F – La Direction de l'Agence Comptable et Financière – Département Contrôle National – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% technicité + 5% prime de responsabilité – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 07/11/16**

Lors des DP de novembre 2016 la Direction nous précisait « Le PARH a réceptionné 4 candidatures internes (4F).

A ce jour le processus de recrutement est toujours en cours ».

En décembre « Le processus de recrutement est toujours en cours : aucun entretien n'est programmé à ce jour ».

En janvier « La Direction a retenue une candidate interne qui a pris ces fonctions le 2 janvier dernier. Deux des trois postes demandés ont été déclarés infructueux ».

En février

« Sur 3 appel de candidature lancés :

- 1 poste a été pourvu le 02/01/2017 par TCR
- 1 appel a été annulé

**2 – Appel de candidatures Internes 62/2016 (UNCANSS n° 23708)**

Cet appel a été déclaré infructueux.

Un nouvel appel sera relancé (en juin vraisemblablement).

**3 - Appel de candidatures Internes 66/2016**

La Direction indique que, s'agissant d'une période transitoire, la charge de travail est répartie sur tous les agents de la structure.

Elle précise qu'en cas de besoin une mutualisation globale de la charge sur toutes les structures de la SDR est opérée.

<p>- 1 appel a été infructueux : compte tenu des prévisions pour 2017, il n'est pas prévu à ce jour de relancer un appel de candidature. Le TCR sera remplacé à l'issue de la formation D'FI qui est en cours.</p> <p>Les élus CFDT demande à la Direction de préciser s'il s'agit de 2 suppressions de poste dans le cadre du CPG 2017.</p> <p>Si non La Direction va-t-elle relancer ultérieurement un nouvel appel pour le poste non pourvus ? Comment la charge de travail du TCR est-elle répartie dans l'attente de la fin de la formation ?</p>	
<p>4. <b><u>Appel de candidatures Internes 68/2016 (UCANSS n° 24176) – Un(e) Responsable de Département – H/F – La Direction du Pilotage et de la Maitrise des Risques – Département Contrôle de Gestion – Niveau 9 – Coeff. 430/675 – A pourvoir au 15 décembre 2016 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 10/11/16</u></b></p> <p>Lors des DP de novembre 2016 la Direction nous précisait « Le PARH a réceptionné 58 candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Int (1F/1H)</li> <li>- 4 Insti (1F/3H)</li> <li>- 52 Ext (19F/33H)</li> </ul> <p>L'étude des candidatures est en cours » En décembre « Le processus de recrutement est toujours en cours » En janvier « A ce jour, le processus de recrutement est toujours en cours ». En février « A ce jour, le processus de recrutement suit son cours ».</p> <p>Le pote était à pourvoir au 15/12/2016, définitivement vacant, à ce jour la Direction a-t-elle pris une décision ?</p> <p>Si non, nous demandons à la Direction qui assume la vacance de ce poste depuis cette date ?</p>	<p>4 - <b><u>Appel de candidatures Internes 68/2016 (UCANSS n° 24176)</u></b></p> <p><b>Le processus de recrutement est toujours en cours. La responsable actuelle est toujours en poste.</b></p>
<p>5. <b><u>Appel de candidatures Internes 70/2016 (UCANSS n° 24214) (ancien appel 15/2016 (UCANSS 20709)) Nouvel appel– 1 Ingénieur Conseil Régional Adjoint – H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – La Direction de le Prévention des Risques Professionnels – Coeff. 670/930 –A pourvoir au 01 janvier 2017 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 16/11/16</u></b></p> <p>Après la réception de 6 candidatures (5 externes (5H) et 1 institution (1H), l'appel a été déclaré infructueux et un nouvel appel a été relancé. Lors de la</p>	<p>5 - Le poste a été déclaré définitivement vacant. En conséquence, l'Ingénieur Conseil qui aurait pu être désigné a été basculé sur l'Ingénieur Conseil opérationnel ingénierie de Territoire. L'ensemble des missions de l'ICRA a été revu pour être dispatché entre les membres de la Direction. Le pilotage du processus programmation, a été attribué quant à lui au CAP (groupe Coordination Appui Programmation).</p>

<p>dernière réunion des DP, la Direction précisait « Le PARH n'a réceptionné aucune candidature ».</p> <p>En décembre « Une candidature interne a été réceptionnée qui est actuellement étudiée dans le cadre du nouveau dispositif d'assessment ».</p> <p>En janvier « Suite aux assessments réalisé fin décembre, le processus de recrutement est toujours en cours ».</p> <p>En février « Aucune décision n'est prise à ce jour »</p> <p>Depuis quand ce poste est-il vacant (1<sup>er</sup> appel 15/2016) ?</p> <p>Qui en assure l'intérim ?</p> <p>Si le poste n'est pas pourvu à ce jour, quelle sont les intentions de la Direction concernant ce poste ?</p>	
<p>6. <b><u>Appel de candidatures Internes 72/2016 – Un(e) Assistant(e) Technique – H/F – Le Groupement Inter Régimes Atouts Prévention Rhône-Alpes – Niveau 5A – Coeff. 260/432 (statut employé) – A pourvoir au 01 décembre 2016 – Provisoirement Vacant – Date limite de réception 24/11/16</u></b></p> <p>Lors des D.P. de décembre la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 3 candidatures (3F, Int) ».</p> <p>En janvier « Cet appel a été déclaré 'INFRUCTUEUX'. Un deuxième appel a été relancé uniquement sur le pôle emploi du 20/12/2016 au 10/01/2017.</p> <p>En février « le PARH a réceptionné au total 13 candidatures externes (10F/3H). La Direction a retenu un candidat externe qui s'est désisté. Un troisième appel a été lancé sous Pôle Emploi le 6 février dernier.</p> <p>Des candidatures ont-elles été réceptionnées suite à l'appel par pôle emploi?</p> <p>Qui assume l'intérim de ce poste depuis la vacance ?</p>	<p><b><u>6– Appel de candidatures Internes 72/2016</u></b></p> <p><b>18 candidatures externes ont été réceptionnées (16F / 2H).</b></p> <p><b>Le processus de recrutement est toujours en cours à ce jour.</b></p> <p><b>Les tâches sont réparties au sein de la DAS.</b></p>
<p>7. <b><u>Appel de candidatures Internes 78/2016 (UCANSS n° 24214) – Un(e) Responsable du Pôle Retraite Proximité 1 – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 1 – Niveau 8 – Coeff. 400/635 (filière management - statut cadre) – A pourvoir au 01 février 2017 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 13/12/16</u></b></p> <p>Lors des D.P. de décembre la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 10 candidatures dont : 4 Interne : 4H, 4 Institution : 2F/2H, 2 Externe : 1F/1H ».</p> <p>En janvier « A ce jour le processus de recrutement est toujours en cours : des entretiens doivent avoir lieu mi-janvier »</p> <p>En février « La Direction a retenue une candidate interne. La date de sa nouvelle affectation n'est pas connue à ce jour ».</p>	<p><b><u>7– Appel de candidatures Internes 78/2016 (UCANSS n° 24214)</u></b></p> <p><b>La date de prise de fonction n'est pas connue à ce jour.</b></p>

<p>A ce jour la candidate a-t-elle intégrée son poste ? Le poste laissé vacant sera-t-il pourvu ?</p>	
<p>8. <b><u>Appel de candidatures Internes 83/2016 – Un(e) Technicien(e) Action Sociale – H/F – La Direction de l’Action Sociale – Département Vie Autonome à Domicile – Niveau 3 – Coeff. 215/337 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 29/12/16</u></b></p> <p>Lors des D.P. de décembre la Direction précisait « A ce jour le PARH a réceptionné 21 candidatures dont : 1F Institution, 20 Externe : 18F/2H)» En janvier « Le PARH a réceptionné au total 105 candidatures dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Inst : 1F/1H</li> <li>- 99 ext : 86F/13H</li> <li>- 4 Int : 4F</li> </ul> <p>A ce jour le processus de recrutement est toujours en cours : des entretiens doivent avoir lieu la 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier » En février « La Direction a retenu une candidate interne qui prendra ses fonctions au 6 mars 2017 ».</p> <p>Un appel sera-t-il lancé pour le poste laissé vacant par la candidate retenue ?</p>	<p><b>8 – <u>Appel de candidatures Internes 83/2016</u></b></p> <p>L’agent retenu sera remplacé sur son ancien poste de téléconseiller.</p>
<p>9. <b><u>Appel de candidatures Internes 84/2016 – Un(e) Responsable du Département Juridique – H/F – La Direction de la Relation Clients – Département Juridique – Niveau 9 – Coeff. 430/675 – A pourvoir immédiatement – Provisoirement Vacant – Date limite de réception 13/01/17</u></b></p> <p>Lors des DP de janvier la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 3 candidatures internes (3F) En février « La Direction a retenu une candidate interne. La date de sa nouvelle affectation n’est pas connue à ce jour.</p> <p>A ce jour la Direction peut-elle nous donner la date d’affectation de la candidate retenue ? Un appel sera-t-il lancé pour la poste laissé vacant par la candidate retenue?</p>	<p><b>9 – <u>Appel de candidatures Internes 84/2016</u></b></p> <p>La candidate retenue a pris son poste le 6 mars 2017.</p> <p>Le 7 mars 2017, un appel de candidature a été lancé afin de la remplacer dans son précédent poste.</p>
<p>10. <b><u>Appel de candidatures Internes 01/2017 – Un(e) Chargé de Suivi Qualité Correspondant International – H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – Sous Direction des Retraites - Pôle international – Niveau 6 – Coeff. 315/612 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 23/01/17</u></b></p>	<p><b>10 - <u>Appel de candidatures Internes 01/2017</u></b></p> <p>La direction a retenu 1 candidate interne. Sa date de prise de fonction a eu lieu le 13/3/2017.</p>

<p>Lors des DP de janvier la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 2 candidatures internes (2F) En février « Le PARH a réceptionné au total 7 candidatures internes dont 5 femmes et 2 hommes. Le processus de recrutement suit son cours, des entretiens sont programmés mi-février ».</p> <p>Qu'en est-il à ce jour ? Les entretiens sont-ils terminés ? Une décision a-t-elle été prise ?</p>	
<p>11. <b><u>Appel de candidatures Internes 02/2017 – Un(e) Responsable du Pôle Communication Interne et Événementielle et du Service Infographie – H/F – La Direction de la Relation Clients – Pôle Communication Interne et Événementielle et Service Infographie – Département Marketing-Communication-Clientèle – Niveau 7 Manager – Coeff. 360/587 – A pourvoir au 1<sup>er</sup> février 2017 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 08/02/17</u></b></p> <p>Lors des D.P. de février, la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 120 candidatures dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 internes (3F)</li> <li>- 8 institutions (4F/4H)</li> <li>- 109 externes (82F/27H)</li> </ul> <p>Des convocations pour des assessments sont prévues sur la deuxième quinzaine de février.</p> <p>Qu'en est-il à ce jour ? Les entretiens sont-ils terminés ? Une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p><b>11 - <u>Appel n°2/2017</u></b></p> <p>Suite aux épreuves d'assessment des entretiens sont prévus mi-mars.</p>
<p>12. <b><u>Appel de candidatures Internes 03/2017 (UCANSS n° 1470) – Un(e) Chargé(e) de Recherche et d'Enquêtes – H/F – La Direction de l'Action Sociale – Département Accompagnement de Projets et Relations Partenariales – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Cadre (filière technique) – A pourvoir au 1<sup>er</sup> février 2017 – Définitivement Vacant</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ? Les entretiens ont-ils eu lieu ? Une décision est-elle prise ?</p>	<p><b>12 - <u>Appel n°3/2017 – UCANSS n°1 470</u></b></p> <p>Au total, le PARH a réceptionné 33 candidatures (25F/8H) dont 3 internes (1F/2H) 9 institutions (6F/3H) 21 externes (18F/3H)</p> <p><b>Le processus de recrutement suit son cours.</b></p>

<p>13. <b><u>Appel de candidatures Internes 04/2017 – 2 animateurs de formation occasionnels – H/F – Rattachés au Pôle Qualité Production – La Direction de l'Assurance Retraite – Département Pilotage et Expertise (DPE) – Niveau 5A – Coeff. 260/432 - statut cadre – A pourvoir à compter du 24 avril 2017 – Provisoirement Vacant – Date limite de réception 28/02/17</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ? Les entretiens ont-ils eu lieu ? Une décision est-elle prise ?</p>	<p>13 - <b><u>Appel n°4/2017</u></b></p> <p>Au total, le PARH a réceptionné 10 candidatures internes (9F/1H). Le processus de recrutement suit son cours.</p>
<p>14. <b><u>Appel de candidatures Internes 05/2017 (Ancien appel 73/2016 12/2016) – Un(e) Responsable Adjoint – H/F – La Direction de l'Agence Comptable et financière – Département Dématérialisation et Distribution des Documents – Service Traitement des Flux Physiques – Niveau 5B – Coeff. 285/477 (filière management - statut cadre) – A pourvoir immédiatement – Provisoirement Vacant – Date limite de réception 27/02/17</u></b></p> <p>Lors des D.P. de décembre la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 9 candidatures (7F, 2H) ». En janvier « Le processus de recrutement est toujours en cours à ce jour ». En février « cet appel est déclaré infructueux. Un nouvel appel a été lancé sous le numéro 5/2017 »</p> <p>A ce jour, la Direction a-t-elle reçu de nouvelles candidatures ? Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p>14 - <b><u>Appel n°5/2017 – réservé uniquement au vivier managérial</u></b></p> <p>Au total, le PARH a réceptionné 2 candidatures internes (2F). Le processus de recrutement suit son cours.</p>
<p>15. <b><u>Appel de candidatures Internes 06/2017 – Un(e) Responsable – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-direction des Retraites – Pôle international – Service Révision/Support International – Niveau 6 – Coeff. 315/512 Cadre filière management – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 01/03/17</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ? Les entretiens ont-ils eu lieu ?</p>	<p>15 - <b><u>Appel n°6/2017 – réservé uniquement au vivier managérial</u></b></p> <p>Au total, le PARH a réceptionné 3 candidatures internes (3F). Le processus de recrutement suit son cours.</p>
<p>16. <b><u>Appel de candidatures Internes 07/2017 (UCANSS n° 1660) – Un(e) Administrateur Infrastructure Hébergement – H/F – La Direction des Systèmes d'Information – Département Infrastructure – Niveau IVA Informaticien – Coeff. 323/537 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 10/03/17</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ? Les entretiens ont-ils eu lieu ?</p>	<p>16 - <b><u>Appel de candidatures Internes 07/2017 (UCANSS n° 1660)</u></b></p> <p>Au total, le PARH a réceptionné 13 candidatures Hommes dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3 institutions</li> <li>10 externes</li> </ul> <p>Le processus de recrutement suit son cours.</p>

<p>17. <u>Appel de candidatures Internes 08/2017 – 2 Chargé(e)s de Recrutement – H/F – La Direction des Ressources – Sous-direction du Développement des Ressources Humaines – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Employé – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 10/03/2017</u></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ? Les entretiens ont-ils eu lieu ?</p>	<p>17 - <u>Appel n°8/2017 – UCANSS n°1664</u></p> <p>Au total, le PARH a réceptionné 81 candidatures (70F/11H) dont 6 internes (6F) 5 institutions (4F/1H) 70 externes (60F/10H)</p> <p>Le processus de recrutement suit son cours</p>
<p>18. <u>Appel de candidatures Internes 09/2017(UCANSS n° 1724) – Un(e) Responsable Pôle Retraite Spécialisé – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous Direction des Retraites (SDR) – Pôle Retraite Spécialisé (PRS) – Niveau 8 – Coeff. 400/365 – Filière management – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 13/03/17.</u></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ? Les entretiens ont-ils eu lieu ?</p>	<p>18 - <u>Appel n°9/2017 – UCANSS n°1724</u></p> <p>Au total, le PARH a réceptionné 7 candidatures (6F/1H) dont 2 internes (2F) 1 institution (1F) 4 externes (3F/1H)</p> <p>Le processus de recrutement suit son cours</p>
<p>19. <u>Appel de candidatures Internes 10/2017 (UCANSS n° 1734) – Un(e) Charge(e)de Mission– H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – Service Social Régional – Poste basé à Lyon – Niveau 6 – Coeff. 315/512–Date limite de réception 14/03/17.</u></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ?</p>	<p>19 - <u>Appel n°10/2017 – UCANSS n°1734</u></p> <p>A ce jour, le PARH a réceptionné 13 candidatures (8F/5H) dont 2 internes (1F/1H) 11 externes (7F/4H)</p>
<p>20. <u>Appel de candidatures Internes 11/2017(UCANSS n° 1744) – Un Contrôleur de Gestion – H/F – La Direction du Pilotage et de la Maîtrise des Risques – Département Contrôle de Gestion – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Cadre – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Création – Date limite de réception 15/03/17.</u></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ?</p>	<p>20 - <u>Appel n°11/2017 – UCANSS n°1744</u></p> <p>A ce jour, le PARH a réceptionné 87 candidatures (37F/50H) dont 4 internes (3F/1H) 5 institutions (2F/3H) 78 externes (34F/44H)</p>
<p>21. <u>Appel de candidatures Internes 12/2017– 7 Techniciens du Traitement de l'Information – H/F – La Direction de l'Agence Comptable – Département Paiement Numérisation Distribution Archivage – Service Capture – Niveau 3 – Coeff. 215/337 –A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacants – Créations – Date limite de réception 15/03/17.</u></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ?</p>	<p>21 - <u>Appel n°12/2017</u></p> <p>A ce jour, le PARH a réceptionné 24 candidatures internes (15F/9H).</p>
<p>22. <u>Appel de candidatures Internes 13/2017(UCANSS n° 1783) – 1 Technicien(ne) de Trésorerie – H/F – La Direction de l'Agence Comptable</u></p>	<p>22 - <u>Appel n°13/2017 – UCANSS n°1783</u></p>

<p><b><u>et Financière – Département Comptable et Financier – Niveau 3 – Coeff. 215/337 –A pourvoir au 1<sup>er</sup> mars 2017 – Définitivement Vacants – Date limite de réception 16/03/17.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ?</p>	<p>A ce jour, le PARH a réceptionné 11 candidatures (7F/4H) dont 2 internes (1F/1H) 9 externes (6F/3H)</p>
<p>23. <b><u>Appel de candidatures Internes 14/2017– 3 Techniciens Enregistrement – H/F – La Direction de l’Agence Comptable – Département Paiement Numérisation Distribution Archivage – Cellule Enregistrement – Niveau 3 – Coeff. 215/337 –A pourvoir au 3/04/2017 – Définitivement Vacants – Créations– Date limite de réception 17/03/17.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ?</p>	<p>23 - <b><u>Appel n°14/2017</u></b></p> <p>A ce jour, le PARH a réceptionné 27 candidatures internes (18F/9H).</p>
<p>24. <b><u>Appel de candidatures Internes 15/2017 – 2 Experts Techniques de Formation – Rattachés au Pôle Expertise – H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – Département Pilotage et Expertise (DPE) – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Cadre – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacants – Date limite de réception 20/03/17.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ?</p>	<p>24 - <b><u>Appel n°15/2017</u></b></p> <p>A ce jour, le PARH a réceptionné 3 candidatures internes (3F).</p>
<p>25. <b><u>Appel de candidatures Internes 16/2017(UCANSS n° 1882) – Un Chargé d’Appui a la performance – H/F – La Direction du Pilotage et de la Maîtrise des Risques – Département d’Appui à la Performance – Niveau 6 – Coeff. 315/512 – Statu Cadre – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacants – Date limite de réception 20/03/17.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ?</p>	<p>25 - <b><u>Appel n°16/2017 – UCANSS n°1882</u></b></p> <p>A ce jour, le PARH a réceptionné 19 candidatures (9F/10H) dont 1 interne (1F) 2 institutions (2H) 16 externes (8F/8H)</p>
<p>26. <b><u>Appel de candidatures Internes 17/2017(UCANSS n° 1933) – Un(e) Secrétaire Médico-Social – H/F – La Direction de la Santé Au Travail et de l’Accompagnement Social – Service Social – Echelon local de Service Social de la Loire – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 16/03/17.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ?</p>	<p>26 - <b><u>Appel n°17 /2017 – UCANSS n°1933</u></b></p> <p>A ce jour, le PARH a réceptionné 35 candidatures (34F/1H) dont 3 institutions (2F/1H) 32 externes (32F)</p>
<p><b>B – DIRECTION DES RETRAITES</b></p>	
<p>27. <b><u>Demande de pension personnelle internet</u></b></p> <p>En janvier 2017, l'agence de Villeurbanne récupérait les demandes de pension personnelle déposées par internet de toute la région Rhône-Alpes, ainsi que</p>	<p>27 - La Direction précise que les demandes de retraite personnelles déposées via internet ont été centralisées à l'agence de Villeurbanne dans un premier temps dans le cadre d'un test. Il s'agissait de pouvoir suivre la montée en charge de ces demandes et</p>



<p>tous les dossiers qui étaient en cours dans toutes les agences, alors qu'au départ Villeurbanne ne devait récupérer que le flux.  Conséquence ré-instruction de ces demandes, donc 2 personnes ont fait le même travail (Compte tenu du contexte, nous ne pouvons pas nous permettre ce genre de situation et pourtant c'est la décision qui a été prise).  L'agence de Villeurbanne passe beaucoup de temps à enregistrer ces demandes internet sans que son activité ne s'arrête pas pour autant.  Pour quels motifs la Direction a-t-elle donné cette activité (demande internet) à une seule agence ?  Sachant que les interlocuteurs ne sont pas les mêmes d'un département à l'autre (RSI, MSA, CAF etc...) d'où une perte de temps afin de savoir où et à qui s'adresser.</p> <p>Le Lundi 6 Mars une nouvelle information est donnée. Toutes les demandes internet réceptionnées à cette date sont transmises à l'IDHRASS pour enregistrement et traitement.  Le problème est donc déplacé ailleurs...<b>Il aurait été plus simple que chaque agence récupère ses demandes afin de lisser la masse de ses demandes</b> (surtout que nous sommes juste au prémisses de cette activité car la campagne "déposez votre demande en ligne" vient juste de démarrer.  S'il s'agit d'un routage de dossier vers l'OR , il aurait été plus judicieux de différer la campagne internet.  Villeurbanne garde son flux soit 500 demandes internet à traiter (EJ allant du 1er juin au 1er septembre 2017) sans compter les autres demandes en cours d'instruction dans les portefeuilles des 12 ARL + leur propre activité....  Le déplacement de cette tâche sur l'IDHRASS ne règle en rien le problème de traitement de ces demandes car il n'a fallu que 2 mois à l'agence de Villeurbanne pour être submergée ;  "A qui le tour" dans 2 mois?  Que répond la Direction ?</p>	<p><b>d'identifier les problématiques nouvelles organisationnelles ou techniques qui pouvaient émerger du fait de ce nouveau dispositif.</b>  <b>La Direction, consciente de la charge de travail supportée par l'agence de Villeurbanne a, durant cette période de test, déchargée l'agence de toute autre forme d'entraide, notamment de la mutualisation des dossiers.</b>  <b>Par ailleurs, depuis le 6 mars effectivement, le flux des demandes nouvelles est routé sur le Service Retraite Spécialisé 1 qui a en charge, entre autres activités, l'entraide inter services.</b>  <b>Enfin, la Direction indique que le dispositif de prise en charge de cette activité va être élargi à d'autres secteurs en fonction du flux constaté.</b></p>
<p><b>C – <u>DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE</u></b></p>	
<p><b>28. <u>Problème d'effectifs et de surcharge de travail au département Vie Autonome à Domicile</u></b>  Nous demandons à connaître l'état du stock actuel des dossiers PAP et l'ancienneté du stock pour les mêmes types de dossiers ?   La direction peut-elle nous préciser le nombre de réclamations en instances en précisant les dates d'ancienneté ?</p>	<p><b>28 - Situation au 10 mars 2017 :</b></p> <p><b>Ouvertures de droit : 187 1ères demandes</b>  <b>Réexamens : 1109 (échéances au 1/7 /2017)</b>  <b>PAP : 379</b>  <b>Factures : 942</b>  <b>Courriers en instance : 74 (2 semaines)</b></p> <p><b>Total : 2691.</b></p>

Stock	Au 3/03/2016	Au 5/4/1216	Au 9/5/2016	AU 6/06/2016	AU 5/07/2016	AU 19/9/16	AU 0/10/16	AU 4/11/16	AU 2/12/16	AU 9/01/17	AU 0/02/17
<b>Ouverts de droits</b>	548 lères demandes et 771 réexamens à date d'effet au 1/06/16	1276 dont 422 lères demandes et 854 réexamens à date d'effet au 1/08/16	1046 dont 567 lères demandes et 479 réexamens	1297 Dont 17 lères demandes Et 1280 réexamens	1365 Dont 1686 lères demandes Et 1197 réexamens	312 Dont 144 lères demandes et 168 réexamens	1733 Dont 194 lères demandes et 1397 réexamens	801 dont 178 lères demandes et 623 réexamens	1516 dont 151 lères demandes et 1365 réexamens	862 dont 143 lères demandes et 719 réexamens	1611 dont 329 lères demandes et 1282 réexamens
<b>Notification PAP</b>	101	301	508	939	440	494	517	357	371	461	192
<b>Factures individuelles</b>	812	1703	1335	724	1733	1265	947	1078	483	652	1078
<b>Mails en instance dans la boîte contact</b>	105 Ancienneté 3 semaines	131 3 semaines	128 3 semaines	103 3 semaines	60 2 semaines	133 3,5 semaines	95 (4 semaines)	39 (1 semaine)	86 (1 semaine)	70 (2 semaines)	75 (2 semaines)

**D - DIRECTION DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

**29. Service social Montélimar : entrée d'eau**

Lors de la réunion des DP du mois de février, nous avons rappelé à la Direction que lors de fortes pluies, de l'eau s'infiltrait sous la porte fenêtre du secrétariat et atteignait les fils électriques (imprimante, ordinateurs...) qui courent au sol. Les agents de cette base et les élus CFDT font régulièrement remonter ces problèmes.

Malgré un devis fin 2015, les choses sont restées en l'état.

Lors de la réunion des DP de février, la Direction nous a indiqué que les problèmes d'infiltrations n'avaient effectivement pas été pris en compte malgré l'engagement de la CPAM et que la CARSAT faisait un rappel au service technique.

Le 28 février, suite à une forte pluie orageuse par vent d'ouest, il y avait à nouveau une flaque d'eau dans le bureau de la secrétaire. Outre le risque électrique, le sol était glissant...

Où en est ce dossier ?

Compte tenu des risques en matière d'AT, nous insistons pour que cette situation soit rapidement prise en compte.

**29 - Un rappel écrit a été fait à la CPAM afin d'apporter une solution pérenne aux infiltrations d'eau et aux conséquences en terme de sécurité.**

**En réponse, il est précisé qu'un devis pour le remplacement des 2 portes fenêtres a été réalisé et qu'il devrait être intégré aux opérations budgétaires 2017 de la CPAM de Valence.**

***Dans l'attente des crédits pour remplacer les fenêtres, le responsable technique à la CPAM va faire joindre l'extérieur des menuiseries pour limiter les infiltrations.***

**E – DIRECTION AGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE**

**30. Secteur contrôle**

La direction peut-elle nous préciser le stock de dossiers à contrôler concernant les droits propres, droits dérivés, et révisions ?

2015											
	12 /1	16/2	16/3	20/4	18/5	15/6	06/7	18/9	9/10	13/11	27/11
DP	4847	4868	4494	3633	3482	1700	1614	936	705	1093	1103
PR	1075	1194	1193	1482	1517	1513	941	482	220	412	479
REV	3440	3891	3938	4238	4294	3681	2676	1921	1623	1160	565
2016											
	19/1	12/2	3/03	11/4	17/5	juin	juillet	19/9	10/10	14/11	
DP	1401	1921	2563	3163	3549	3420	2583	1687	758	555	
PR	817	602	819	912	1208	1015	520	452	184	179	
REV	630	1119	1088	1155	1216	1292	1340	1517	1484	669	
2017											
	9/1	13/02									
DP	1253	1207									
DR	208	231									
REV	349	376									

Nous préciser l'ancienneté du stock des dossiers des EJ dépassées droits propres ?

Réponse DP de	Antérieur Mois en cours - 1	Mois en cours - 1	Mois en cours	Mois en cours + 1	Mois en cours + 2	Mois en cours + 3	Supérieur à mois en cours +3
Février 2016	Antérieures à janvier 2016	EJ Janv. 2016	EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ future 2016
	288	303	666	546	62	25	31
Mars 2016	Antérieures à février 2016	EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ juin 2016	EJ future 2016
	596	472	728	499	110	70	88
Avril 2016	Antérieures à février 2016	EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ juin 2016	EJ future 2016

30 –

Stock au 13/03/17	
DP	1770
DD	343
Révisions	369

DP par EJ	
EJ < sept-16	55
sept-16	9
oct-16	12
nov-16	16
déc-16	25
janv-17	92
févr-17	114
mars-17	191
avr-17	794
mai-17	237
juin-17	120
juil-17	65
EJ > Juil-17	40
Total	1770

	554			144	515	1266	358	146	180	
Mai 2016	Antérieures à avril 2016			EJ avril 2016	EJ mai 2016	EJ juin 2016	<i>EJ juillet 2016</i>	EJ août 2016	EJ future 2016	
	636			1405	936	272	194	75	31	
Juin 2016	Antérieures à Mai 2016			EJ mai 2016	EJ juin 2016	<i>EJ juillet 2016</i>	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ future	
	1021			827	956	444	113	33	26	
Juillet 2016	Antérieures à juin			EJ juin 2016	<i>EJ juillet 2016</i>	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ octobre	EJ future	
	817			228	1004	363	85	65	18	
Septembre 2016	EJ ant 5/16	EJ 5/16	EJ juin	EJ juillet 2016	<i>EJ août 2016</i>	EJ septembre 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ future
	109	60	96	165	129	486	420	55	29	138
Octobre 2016	EJ ant 6/16	EJ juin	EJ juillet 2016	<i>EJ août 2016</i>	EJ septembre 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ janvier 2017	EJ future
	64	36	73	89	114	96	37	26	151	72
Novembre 2016		Mai A juillet	<i>EJ août 2016</i>	EJ septembre 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ janvier 2017	EJ future	
		82	33	32	72	57	35	156	?	
Décembre 2016				EJ antérieures à novembre	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ janvier 2017	EJ février 2017	EJ mars 2017	EJ avril et au delà 2017

				2016						
				186	47	54	307	195	107	43
Janvier 2017		EJ < à oct 20 16	EJ octo bre 201 6	EJ novem bre 2016	EJ Décem bre 2016	EJ Janvie r	EJ févrie r 2017	EJ mars 2017	EJ avril et au delà 2017	EJ > avril 2017
		1 4 3	65	36	25	288	384	195	74	43
Février 2017	EJ Sept 11 EJ Août 9 EJ < 08/2 016 : 46	EJ oc t 19	EJ nov 17	EJ Déc 22	EJ Janvie r 101	EJ févrie r 2017 154	EJ mars 363	EJ avril 282	EJ mai 134	EJ juin 38 EJ >juin 11

## E – TOUTES DIRECTIONS

### 31. Immeuble Aubigny

Le personnel basé définitivement sur l'immeuble Aubigny souhaiterait connaître le déroulement de l'attribution des places de parking ainsi que les critères de priorité retenus.

Des places de parking pourront-elles être mises à disposition pour les personnes se déplaçant temporairement sur Aubigny avec un véhicule de service ?

**31 – La réattribution des places libérées s'effectuera en juillet. Les personnes intéressées doivent envoyer un mail à Madame Laurence SALGUERO. Les critères de sélection seront les suivants :**

- raison médicale
- distance
- enfants à charge

**Deux places de parking au 1er sous sol sont réservées à cet effet. Pour les personnes se déplaçant, il suffit de contacter Madame SALGUERO afin qu'elle leur transmette le code parking pour les jours concernés.**

**FO - SNFOCOS****1) VACANCES DE POSTE**

Nous souhaiterions savoir si les postes ci-dessous ont été pourvus :  
 Dans l'affirmative, à quelle date ?  
 Combien de candidats H/F interne/externe à notre organisme ont postulé et ont maintenu leur demande ?  
 Le choix du (de la) candidat(e) a-t-il été fait ?

**Appel n°62 / UCANSS n°23708**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Charge d'études marketing	DRC/DM CC	11/10/16	???	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel n°62 / UCANSS n°23708**

**Cet appel a été déclaré infructueux.  
 Un nouvel appel sera relancé (en juin vraisemblablement).**

**Appel n°68 / UCANSS n°24176**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable de Département	DPMR/DCG	10/11/16	Cadre	9	430/675
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	15/12/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel n°68 / UCANSS n°24176**

**Le processus de recrutement est toujours en cours à ce jour.**

**Appel n°70 (2<sup>ème</sup> appel – ex.15) UCANSS n°24 272**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Ingénieur Conseil Régional Adjoint	DSTAS/ DPRP	16/11/16	Cadre	11B	670/930
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/01/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel n°70 (2<sup>ème</sup> appel – ex.15) UCANSS n°24 272**

Le poste d'ICRA a été basculé sur un poste d'ingénieur conseil opérationnel ingénierie de territoire (appel 22/2017).

**Appel n°72**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoire	Assistant(e) -Technique	GIRAPR A	24/11/16	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/11/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel n°72**

18 candidatures externes ont été réceptionnées (16F / 2H).  
Des entretiens ont été prévus pour mi-mars.

Pôle Emploi a-t-il retenu un(e) candidat(e) ?

**Appel n°78 – UCANSS n°24****Appel n°78 – UCANSS n°24**

La date de prise de fonction n'est pas connue à ce jour.

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Pôle Retraite Proximité 1	DAR/SDR	13/12/16	Cadre	8	400/635
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/02/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

1 candidate interne

La date de sa nouvelle affectation est-elle connue ?

**Appel n°84**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoirement vacant	Responsable Département Juridique	DRC/DJ	13/01/17	Cadre	9	430/675
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

1 candidate interne

**Appel n°84**

La date de prise de fonction a eu lieu le 6 mars dernier.



La date de sa nouvelle affectation est-elle connue ?							
<b>Appel n°1/2017</b>							<b>Appel n°1/2017</b>
Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient	La direction a retenu 1 candidate interne. Sa date de prise de fonction a eu lieu le 13/3/2017.
Définitive	Chargé de Suivi Qualité – Correspondant International	DAR/SD R PI	23/01/17	Cadre	6	315/612	
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective				
Homme	interne	Immédiate					
	externe						
Femme	interne						
	externe						
<b>Appel n°2/2017</b>							<b>Appel n°2/2017</b>
Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient	Suite aux épreuves d'assessment, des entretiens sont prévus mi-mars.
Définitive	Responsable Pôle Communication Interne événementielle & Service Infographie	DRC/D MCC	08/02/17	Cadre	7	360/587	
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective				
Homme	interne	Imméd					

	externe		iate			
Femme	interne					

**Appel n°3/2017 – UCANSS n°1 470**

Vacance	Intitulé du poste	Directi on	Date limite candidat ure	Statut	Nivea u	Coefficien t
Définitiv e	Chargé (e) de recherches & d'enquêtes	DAS/ DAPR P	?	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonctio n prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/02/ 17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°3/2017 – UCANSS n°1 470**

**Au total, le PARH a réceptionné 33 candidatures (25F/8H) dont  
3 internes (1F/2H)  
9 institutions (6F/3H)  
21 externes (18F/3H)**

**Le processus de recrutement suit son cours.**

**Appel n°4/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Directio n	Date limite candidatu re	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoire	2 animateurs de formation occasionnels rattachés au PQP	DAR/D PE	28/02/17	Cadre	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonctio n prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	24/04/1 7				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°4/2017**

**Au total, le PARH a réceptionné 10 candidatures internes (9F/1H).  
Le processus de recrutement suit son cours.**

**Appel n°5/2017 – réservé uniquement au vivier managérial**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoire	Responsable Adjoint	DACF/D3D	27/02/17	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne		Immédiate			
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°5/2017 – réservé uniquement au vivier managérial**

**Au total, le PARH a réceptionné 2 candidatures internes (2F).  
Le processus de recrutement suit son cours.**

**Appel n°6/2017 – réservé uniquement au vivier managérial**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable	DAR/S DR PI	01/03/17	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne		Immédiate			
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°6/2017 – réservé uniquement au vivier managérial**

**Au total, le PARH a réceptionné 3 candidatures internes (3F).  
Le processus de recrutement suit son cours.**

**Appel n°7/2017 – UCANSS n°1660**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Administrateur Infrastructure	DSI/DI	10/03/17	Cadre	IVA inform	323/537

**Appel n°7/2017 – UCANSS n°1660**

**Au total, le PARH a réceptionné 13 candidatures Hommes dont :  
3 institutions  
10 externes  
Le processus de recrutement suit son cours.**

	Hébergement				aticien	
Nombre de candidatures reçues			Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective		
Homme	interne		Immédiate			
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°8/2017 – UCANSS n°1664**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Chargé(e)s de recrutement	DR/SD DRH	10/03/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues			Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective		
Homme	interne		Immédiate			
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°9/2017 – UCANSS n°1724**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Pôle Retraite Spécialisé	DAR/SDR/PR S	13/03/17	Cadre	8	400/635
Nombre de candidatures reçues			Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective		

**Appel n°8/2017 – UCANSS n°1664**

**Au total, le PARH a réceptionné 81 candidatures (70F/11H) dont  
6 internes (6F)  
5 institutions (4F/1H)  
70 externes (60F/10H)**

**Le processus de recrutement suit son cours**

**Appel n°9/2017 – UCANSS n°1724**

**Au total, le PARH a réceptionné 7 candidatures (6F/1H) dont  
2 internes (2F)  
1 institution (1F)  
4 externes (3F/1H)**

**Le processus de recrutement suit son cours**

Homme	interne		Immédiate				
	externe						
Femme	interne						

**Appel n°10/2017 – UCANSS n°1734**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Création de poste	Chargé(e) de Mission	DSTAS/SSR	14/03/17	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°10/2017 – UCANSS n°1734**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 13 candidatures (8F/5H) dont 2 internes (1F/1H) 11 externes (7F/4H)**

**Appel n°11/2017 – UCANSS n°1744**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Gestion	DPMR/D CG	15/03/17	Cadre	5B	2
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°11/2017 – UCANSS n°1744**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 87 candidatures (37F/50H) dont 4 internes (3F/1H) 5 institutions (2F/3H) 78 externes (34F/44H)**

**Appel n°12/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	7 Techniciens du Traitement de l'Information	DAC/DP NDA Capture	15/03/17	Employé	3	2
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction	Date de prise de fonction			

**Appel n°12/2017**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 24 candidatures internes (15F/9H).**

			prévue	effective				
Homme	interne		Immédiate					
	externe							
Femme	interne							

**Appel n°13/2017 – UCANSS n°1783**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau
Définitive	Technicien(ne) de Trésorerie	DACF/DCF	16/03/17	Employé	3
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective		
Homme	interne	01/03/17			
	externe				
Femme	interne				

**Appel n°13/2017 – UCANSS n°1783**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 11 candidatures (7F/4H) dont 2 internes (1F/1H) 9 externes (6F/3H)**

**Appel n°14/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau
Définitive	3 Techniciens Enregistrement	DAC/DP NDA	17/03/17	Employé	3
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective		
Homme	interne	03/04/17			
	externe				
Femme	interne				

**Appel n°14/2017**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 27 candidatures internes (18F/9H).**

**Appel n°15/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Experts	DAR/D	20/03/17	Cadre	5B	285/477

**Appel n°15/2017**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 3 candidatures internes (3F).**

	Techniques de Formation – rattachés au Pôle Expertise	PE					
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective				
Homme	interne		Immédiate				
	externe						
Femme	interne						

**Appel n°16/2017 – UCANSS n°1882**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé d'Appui à la Performance	DPMR/DDAP	20/03/17	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne		Immédiate			
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°16/2017 – UCANSS n°1882**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 19 candidatures (9F/10H) dont  
1 interne (1F)  
2 institutions (2H)  
16 externes (8F/8H)**

**Appel n°17 /2017 – UCANSS n°1933**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Secrétaire Médico-Social	DSATA S/SS Loire	16/03/17	Employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne		Immédi			

**Appel n°17 /2017 – UCANSS n°1933**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 35 candidatures (34F/1H) dont  
3 institutions (2F/1H)  
32 externes (32F)**

	externe		ate			
Femme	interne					

**Appel n°18/2017 – UCANSS n°1986**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Sécurité	Pôle CI2T	20/03/17	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/09/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°18/2017 – UCANSS n°1986**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 2 candidatures externes (1F/1H).**

**Appel n°19/2017 – UCANSS n°2053**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Sécurité	Territoire Rhône – Nord Isère	21/03/17	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/09/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°19/2017 – UCANSS n°2053**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 13 candidatures externes (6F/7H).**



**Appel n°20/2017 – UCANSS n°2026**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Attaché(e) de Direction Responsable du Pilotage du Groupe d'Appui DPRP	DSATAS/DP RP	21/03/17	Cadre	9	430/675
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/04/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°20/2017 – UCANSS n°2026**

**Le PARH n'a réceptionné aucune candidature à ce jour.**

**Appel n°21/2017 – UCANSS n°2073**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé(e) de Mission en Ingénierie de Projet	DAS	22/03/17	Cadre	5A	2
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°21/2017 – UCANSS n°2073**

**Le PARH n'a réceptionné aucune candidature à ce jour.**

**Appel n°22/2017 – UCANSS n°2078**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidat	Statut	Niveau	Coefficient

**Appel n°22/2017 – UCANSS n°2078**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 1 candidature externe (1H).**

			ure			
Définitive	Ingénieur Conseil Opérationnel «Ingénierie de l'Intervention en Entreprise »	DSATAS/ DPRP	23/03/17	Cadre	10A	570/785
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°24/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Cadres Techniques	DAR/SD CADE	23/03/17	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel n°27/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Conseillers Clientèle	DRC/SC	24/03/17	Employé	5A	260 /432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			

**Appel n°24/2017**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 1 candidature interne (1F).**

**Appel n°27/2017**

**Le PARH n'a réceptionné aucune candidature à ce jour.**

Homme	interne		Immédiat e			
	externe					
Femme	interne					

**DVAD (DOSICAR)**

2) Quel est l'état du stock actuel par activité ?

	OD	1ère demande	réexamens	PA P	notificati on facture	courrier en instance	courrier le plus ancien	Tot al
22/09/2016	312	144	168	494	1265	95	4 sem	2166
13/10/2016	1733	194	1397	517	947	39	1 sem	3094
17/11/2016	801	178		357	1078	67	1 sem	1680
12/12/2016	1516	151	1365	371	483	86	1 sem	2456
09/01/2017	862	143	719	461	652	70	2 sem	2045
10/02/2017	1611	329	1282	192	1078	75	2 sem	2956
16/03/2017								

2 –  
Situation au 10 mars 2017 :

Ouvertures de droit : 187 1ères demandes  
Réexamens : 1109 (échéances au 1/7 /2017)  
PAP : 379  
Factures : 942  
Courriers en instance : 74 (2 semaines)

**Total : 2691.**

**CONTROLE**

3) Quelle est la situation des stocks ?

Stock Contrôle	14/11/2016	13/12/2016	09/01/2017	13/02/2017	16/03/2017
droits propres	555	939	1253	1207	
droits dérivés	179	323	208	231	
révisions	669	341	349	376	
Total	1403	1603	1810	1814	

3 –

Stock au 13/03/17	
DP	1770
DD	343
Révisions	369

4) Quelle est la répartition du stock Droits Propres par EJ ?

E.J.	juil-16	août-16	sep-t-16	oct-16	nov-16	déc-16	jan-v-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17
17/03/2016	88													
21/04/2016	180													
12/05/2016	194	75	31											
16/06/2016	444	113	33	26										
21/07/2016	1004	363	86	67	18									
22/09/2016	165	129	486	420	55	29	138							
13/10/2016	73	89	114	96	37	26	151	72						
14/11/2016	82	33	32	72	57	35	156							
13/12/2016				186	47	54	307	195	107	43				
19/01/2017			143	65	36	25	288	384	195	74	43			
16/02/2017	46	9	11	19	17	22	101	154	363	282	134	38	11	
16/03/2017														

**LIQUIDATION**

5) La Direction peut elle nous indiquer le nombre exact et total (agences + siège) de demandes réceptionnées et non enregistrées à ce jour ?

	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	14/11/2016	15/12/2016	19/01/2017	16/02/2017	16/03/2017
demandes non enregistrées	204	239	264	360	269	404	613	

4 -

DP par EJ	
EJ < sept-16	55
sept-16	9
oct-16	12
nov-16	16
déc-16	25
janv-17	92
févr-17	114
mars-17	191
avr-17	794
mai-17	237
juin-17	120
juil-17	65
EJ > Juil-17	40
<b>Total</b>	<b>1770</b>

5 – La Direction précise que 834 demandes de retraites personnelles sont réceptionnées et non enregistrées à ce jour.

**MICRO FILM**

6) Quel est l'état des stocks de recherche ?

stock microfilm	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	10/11/2016	09/12/2016	13/01/2017	10/02/2017	16/03/2017
recherche interne	601	733	1092	1107	567	492	582	
recherche externe	541	388	191	493	577	479	630	
Total	1142	1121	1283	1600	1144	971	1212	

5 -

Au 10/03/2017 :

- Stock recherches internes : 552
- Stock recherches externes : 543

**DPLF**

7) Quel est le volume de dossier dans ce service ?

stock DPLF	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	10/11/2016	13/12/2016	31/12/2016	13/02/2017	16/03/2017
terminés	181	238	267	307	340	386	30	
non terminés	245	234	216	218	208	182	171	
Total	426	472	483	525	548	568	201	

7 – Au 13 mars 2017, le volume de dossiers s'élève à 50 dossiers terminés depuis le 1er janvier 2017 et 157 dossiers non terminés.

8) **Contrat de Génération**

La Direction peut-elle mettre en ligne, à disposition de l'ensemble des salariés, le nouveau contrat de génération signé le 31/01/2017 ?

8 – Le protocole d'accord relatif au contrat de génération qui a été signé le 31 janvier dernier n'est pas agréé par le Ministère à ce jour.

Le COMEX doit émettre un avis sur cet accord dans sa séance du 16 mars 2017.

La Direction de la sécurité Sociale devra ensuite se prononcer afin de nous faire connaître sa position quant à l'agrément ou non de cet accord.

Dès agrément, une information et l'affichage de cet accord seront bien évidemment réalisés comme habituellement.

<p><b>9) <u>STFP/FREE CAPTURE</u></b></p> <p>Malgré les annonces de la Direction, il semblerait qu'il y ait une pression et une surveillance de l'encadrement à l'encontre des agents, concernant leur temps de pause. Que répond la Direction ?</p> <p>Lors d'une réunion STFP, il a été demandé aux agents à temps partiel d'augmenter à nouveau leur temps de travail: quelles en sont les raisons?</p> <p>Les agents qui demandent à bénéficier d'un contrat de travail à temps partiel, le font pour des raisons personnelles et / ou familiales (Protocole d'accord du 20/07/1976) Les articles L3123-14-1 fixe la durée du contrat à temps partiel à 24 heures hebdomadaires mais l'article L3123-14-2 dit que "cette durée peut être inférieure, à la demande du salarié pour lui permettre de faire face à des contraintes personnelles"</p> <p>Demander à un agent qui fait le choix d'avoir un contrat à temps partiel et en même lui demander d'augmenter son temps de travail n'est-il pas contradictoire?</p> <p>Par ailleurs compte tenu du déménagement de STFP à Aubigny et des travaux possibles dans le quartier Part Dieu les agents du STFP à temps partiel risquent d'avoir des contraintes supplémentaires ; Comment répondre à l'enjeu "concilier vie professionnelle et vie personnelle" de la QVT du Projet d'entreprise?</p>	<p><b>9 - L'encadrement du S3D n'exerce pas de surveillance à l'encontre des agents concernant leur temps de pause.</b></p> <p><b>Tous les agents du département PANDA ont été sollicités dans un mail de la responsable du Département pour faire des propositions d'augmentation de leur temps de travail au regard des volumes d'activité sur ces secteurs. La Direction est attentive afin que des solutions satisfaisantes pour tout le monde soient trouvées, dans un souci d'équité entre les différents secteurs de ce Département et dans une recherche d'adéquation entre les besoins du service et des agents. Dans ce cadre, les agents qui le demandent sont reçus par l'encadrement.</b></p> <p><b>Enfin, l'impact du déménagement sur Aubigny pour les agents du S3D sera le même que pour les autres agents de la Carsat.</b></p>
<p><b>10) <u>Agences Retraites – fermeture des agences &amp; plage horaire</u></b></p> <p>Ce dispositif de fermeture des agences le matin est maintenu jusqu'au 6 mars 2017 (cf réponse de la Direction PV 10/2016 / Question SUD) sera-t-il reconduit au-delà de cette date, et ce, jusqu'à quand ?</p>	<p><b>10 – La Direction précise que le bilan de l'expérimentation relative à la politique d'accueil va être présenté au CHSCT du 27 mars et au CE du 13 avril et qu'un point sur ce dispositif sera fait.</b> <b>En attendant, la mesure transitoire de fermeture des agences le matin est maintenue.</b></p>
<p><b>11) <u>Cellule d'écoute &amp; de soutien psychologique / Branche Retraite</u></b></p> <p>Courant 2015, la Carsat R-A a mis à disposition de la Branche Retraite, une cellule d'écoute &amp; de soutien psychologique, joignable par le biais d'un N° vert le : 0805 23 23 88. La Direction a-t-elle dressé un premier bilan ? Si oui, lequel ? Nombres d'appels, suivi des personnes en difficulté ... ? Ce dispositif va-t-il être étendu à un autre secteur ?</p>	<p><b>11 – La Direction rappelle tout d'abord que la plateforme Pro-Consult est accessible à tous les salariés de la CARSAT-RA et de l'Institution.</b></p> <p><b>Pour joindre la cellule d'écoute composée de psychologues, le numéro est le 0 805 23 23 88. Ce numéro est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les appels sont anonymes, strictement confidentiels (CNIL) et gratuits (numéro vert) depuis un poste fixe.</b></p> <p><b>Au cours de l'année 2016, 11 personnes de la CARSAT Rhône-Alpes ont fait appel à cette plateforme téléphonique.</b></p>

<p><b>12) <u>Recrutement et débriefing</u></b></p> <p>Il peut arriver qu'une direction de branche contacte une personne (ayant déjà passé des entretiens pour des postes dans cette même Direction sans avoir toutefois été retenue) pour un nouveau poste similaire avant que la parution du poste ne soit effective :</p> <p>S'il s'avère que sa candidature ne soit pas retenue, la personne pourrait-elle avoir un débriefing</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour connaître les motifs de sa non-sélection ?</li> <li>• pour pouvoir combler les lacunes qui s'opposent à l'aboutissement de sa candidature?</li> <li>• pour améliorer ses perspectives d'évolution professionnelle ?</li> </ul>	<p><b>12 – Dans le cadre de l'offre de service RH, tout candidat peut demander un débriefing via le pôle administratif RH qui se chargera de transmettre les informations aux recruteurs.</b></p>
<p><b>13) <u>Campagne de recensement des demandes de temps partiels</u></b></p> <p>Il a été porté à notre connaissance que les agents de l'agence comptable à temps partiel, hors congé parental et situation médicale, ont été incités à augmenter leur temps de travail de manière significative (au moins 10%).</p> <p>La Direction peut-elle nous confirmer cette information et nous indiquer sur quelle base ces 10% d'augmentation ont été déterminés.</p> <p>Le SNFOCOS comprend la nécessité d'équilibrer les temps de travail au sein d'une équipe mais tient à rappeler que l'attribution d'un temps partiel fait partie intégrante de la qualité de vie au travail prônée par le projet d'entreprise et demande que les temps partiels sollicités soient accordés sans modification ni pression sur les demandeurs.</p>	<p><b>13 – La Direction rappelle qu'elle a été questionné à plusieurs reprises sur des dispositions du même type prises dans d'autres Directions et qui aboutissaient à une augmentation du temps de travail.</b></p> <p><b>Ainsi que la Direction l'avait déjà rappelé, rien ne lui paraît choquant dans cette organisation dans la mesure où il appartient à chaque responsable d'apprécier le besoin en ressources disponibles au regard des charges de travail.</b></p> <p><b>Il est évident que dans ce cadre, rentrent en compte les effectifs existants et le temps de travail réalisé par chaque salarié.</b></p> <p><b>Plus précisément, en l'espèce, tous les agents du département PANDA ont été sollicité dans un mail de la responsable du Département pour faire des propositions d'augmentation de leur temps de travail au regard des volumes d'activité sur ces secteurs. La demande porte en effet sur une recherche d'augmentation qui soit suffisamment significative pour l'activité mais sans être trop exigeante pour les agents.</b></p> <p><b>La Direction est attentive afin que des solutions satisfaisantes pour tout le monde soient trouvées, dans un souci d'équité entre les différents secteurs de ce Département et dans une recherche d'adéquation entre les besoins du service et des agents. Dans ce cadre, les agents qui le demandent sont reçus par l'encadrement.</b></p>